

L'enseignement du Français

par la méthode du texte libre (Freinet)
telle que je la pratique actuellement dans un CM
à l'École Annexe de l'École Normale d'Institutrices
de la Seine

Le texte libre est un texte *individuel* qui est écrit par les enfants sur *un sujet qui leur plaît, au moment qui leur plaît, et seulement si cela leur plaît*. Le choix du texte parmi ceux qu'ont apportés les enfants est un exercice *collectif* ainsi que sa mise au point.

Il appartient au maître, par des moyens divers, de donner aux enfants *l'envie* d'écrire un texte libre, celui-ci devient pour eux un moyen d'expression nécessaire à leur vie d'écolier, jamais, en aucun cas, ce travail ne peut être imposé. A cet effet, d'après une expérience, un maître qui emploie la méthode du texte libre ne peut obtenir de bons résultats et surtout une continuité dans la production du texte que si cette méthode s'appuie sur la *correspondance interscolaire* et *l'imprimerie à l'école* car, afin d'alimenter cette correspondance, les enfants sont appelés à faire des reportages, des enquêtes, des monographies, des travaux divers, se donnant ainsi du fond de leur cœur à ce genre de travail. Le texte libre est donc *motivé* et cette émulation permet d'obtenir des enfants des efforts d'autant plus profitables qu'ils sont librement consentis.

1°. *Choix* : Le moment venu (1 ou 2 fois la semaine) la classe procède au choix du texte libre. Le maître laisse quelques minutes aux enfants pour qu'ils revoient le texte qu'ils ont préparé ou qu'ils terminent celui qui est commencé ; chaque enfant vient présenter son texte ; à lui de savoir le mettre en valeur non seulement par son contenu mais par une bonne lecture, correcte, expressive, bien articulée. Le texte lu, l'auteur en inscrit le titre au tableau en même temps que ses initiales. Les camarades en font alors une critique succincte et impartiale, cherchant à dégager la valeur réelle du texte, encourageant tout de même gentiment le camarade qui a fait des efforts et des progrès. Le maître, à ce moment, agit au même titre

que les élèves et donne son impression tout comme eux. Tous les textes lus (pour 40 élèves, il y en a à peu près une quinzaine) on va procéder au *vote* : avant de le faire, chacun réfléchit et quelques élèves demandent alors la parole pour expliquer leur vote (je vote pour tel texte parce que je trouve que...).

Dès le début de l'année, le maître et les élèves se sont mis d'accord pour ne pas choisir un texte qui n'a pas de vraie valeur mais celui :

- qui renseigne les correspondants sur la vie de la classe ou de la vie du pays ;
- ou qui apprend quelque chose aux enfants ou leur donne envie d'apprendre quelque chose ;
- ou qui renferme de la poésie ;
- ou qui exprime une émotion, un sentiment, le récit d'une bonne action de valeur morale certaine ;
- ou qui est amusant et spirituel.

Le vote s'exprime à main levée, le texte retenu est celui qui a obtenu le maximum de voix. C'est ce texte qui, après mise au point, sera imprimé, envoyé aux correspondants et inséré dans le journal scolaire.

2°. La mise au point n'a lieu que le lendemain. Pendant ce temps le maître et les élèves se documentent sur le sujet (fiches d'enquêtes, photographies, films fixes). Ils recherchent des textes d'auteurs, des lectures se rapportant au même centre d'intérêt, même, ils peuvent écouter un disque. C'est donc avant le dur travail de mise au point, une *imprégnation* agréable et profitable de la classe entière, le maître trouvant, lui aussi, là, une occasion de compléter son érudition en même temps qu'il renseigne les enfants ; car ceux-ci sont invités à poser toutes les questions qu'ils veulent.

La mise au point proprement dite est un exercice de français complexe.

Le maître a pris le texte de l'enfant, l'a écrit au tableau intégralement mais s'il a laissé toutes les fautes de style, il a évité d'inscrire les fautes d'orthographe d'usage et n'a laissé que *certaines* fautes d'orthographe grammaticale.

L'enfant lit son texte, ses camarades et lui-même sont invités d'abord à trouver ces fautes d'orthographe et à les corriger mais ils doivent le faire en expliquant le pourquoi de la faute, en analysant le mot et en rappelant certaines règles de grammaire apprises auparavant.

Ceci fait, on procède à la mise en place de la *punctuation*. Puis on passe au français. Tout d'abord on met les idées en ordre en élaborant le *plan* du texte et on vérifie bien si l'auteur n'a pas oublié l'entrée en matière et la conclusion.

C'est alors que la mise au point entre dans le détail.

L'auteur du texte lit la première phrase. Les autres enfants lui posent alors de nombreuses questions : « A quel moment cela se passait-il ? », « Tu n'as pas dit comment tu es allé faire cette promenade ni avec qui. », etc.

Il en est ainsi de toutes les phrases qui sont passées au crible et rangées dans le plan du texte. Les enfants y reconnaissent les fautes de vocabulaire, les phrases boiteuses, sans verbe, etc. apprennent à utiliser les conjonctions, remplacent une formule par une autre synonyme en même temps que la maîtresse apporte des mots nouveaux qui sont alors écrits sur un tableau spécial et qui constituent la « chasse aux mots » du jour (1). A chaque phrase l'auteur relit son texte jusqu'à l'endroit corrigé, il sait protester si on l'a trop déformé mais aussi il se rend compte de ses imperfections et il en tiendra compte lors de son prochain écrit.

Tout le texte corrigé, mis au point, auquel on a essayé de conserver sa fraîcheur, est relu par son auteur encore une fois et alors on s'occupe du titre qui est plus ou moins exact. Les enfants proposent, on se met d'accord.

Alors, pendant que les élèves, un par un, vont lire ce texte qui est devenu leur, chacun le copie et l'illustre sur son cahier ; cette mise au point est donc à la fois un exercice de

— lecture (il donne de plus l'occasion de lire tout haut ce que l'on a écrit soi-même) ;

— grammaire ;

— orthographe ;

— élocution ;

— vocabulaire ;

— style ;

— construction de texte ;

— écriture et dessin ;

en même temps qu'il oblige l'auteur à préciser sa pensée propre et à l'exprimer complètement.

Le texte sera ensuite imprimé par une équipe dont l'auteur sera le chef.

Il sera en outre l'occasion d'une exploitation pédagogique plus spécialisée en particulier le départ d'une leçon de grammaire ou de conjugaison.

Irène BONNET.

(1) La chasse aux mots sera reprise individuellement par les enfants qui demandent des fiches enquêtes pour chaque mot, ces fiches devenant le dictionnaire de la classe (4 sortes de fiches : substantifs, verbes, adjectifs qualificatifs, mots-outils) et permettant aux enfants de fixer le sens des mots dans leur esprit.